

Assange a tenté de prévenir Clinton d'une cyberattaque imminente



Assange a
tenté de
prévenir
Clinton
d'une
cyberattaque
imminente

Dans un nouveau documentaire sur Julian Assange, sorti ce samedi, la réalisatrice évoque un épisode où le fondateur de WikiLeaks essayait, en vain, d'avertir Hillary Clinton de cyberattaques contre le Département d'État.

Le fondateur de Wikileaks Julian Assange aurait téléphoné au Département d'État américain pour avertir la secrétaire d'État Hillary Clinton d'une cyberattaque imminente contre les réseaux électroniques de la structure. La bande-annonce du documentaire «Risk», réalisé par Laura Poitras, en parle.

Le film, a été diffusé par la chaîne Showtime samedi 22/07/2017, et débute par un coup de fil d'Assange au Département d'État. Le lanceur d'alerte tente de parler personnellement à Hillary Clinton pour l'avertir que des mots de passe et divers fichiers ont été diffusés à travers le monde, raconte la voix off de la réalisatrice.

[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Assange a tenté de prévenir Clinton d'une cyberattaque imminente – Sputnik France*

Il diffusait des dizaines de données personnelles piratées sur Internet



Il diffusait
des dizaines
de données
personnelles
piratées sur
Internet

L'information provient de la plateforme Pharos qui permet à tout le monde de signaler un contenu suspect ou illicite sur Internet.

En février 2014, les forces de police s'intéressent donc à un site qui diffuse des dizaines de données personnelles piratées dont des numéros de carte bancaire et des scans de carte d'identité. La brigade de lutte contre la cybercriminalité de Lens est saisie. Les policiers remontent jusqu'à un habitant de Nœux-les-Mines. Convoqué au commissariat, il reconnaît avoir un certain attrait pour la sécurité des réseaux Internet.

Suite à une perquisition, son ordinateur est saisi. Et là, les découvertes s'enchaînent. En plus des données personnelles piratées, les enquêteurs retrouvent également plusieurs logiciels de piratage qui permettent de prendre le contrôle sur des sites mais aussi sur des ordinateurs à distance et, enfin, de modifier le contenu de bases de données.

Une cinquantaine de victimes

Autant de faits qui constituent des délits. Le mis en cause, 25 ans, est aujourd'hui poursuivi pour six d'entre eux.

Si le dossier a mis autant de temps à être bouclé c'est aussi qu'il fallait retrouver l'ensemble des victimes. Et elles sont nombreuses. Une cinquantaine a été retrouvée à ce jour, dont l'entreprise d'informatique Microsoft.

Autant de personnes face auxquelles le prévenu devra s'expliquer lors de l'audience correctionnelle prévue le 5 septembre.

NOTRE MÉTIER :

PRÉVENTION : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

RÉPONSE A INCIDENTS : Vous aider à rechercher l'origine d'une attaque informatique, recueillir les preuves pour une utilisation auprès de la justice ou des assurances, identifier les failles existantes dans les systèmes informatiques et améliorer la sécurité de l'existant ;

SUPERVISION : Assurer le suivi de la sécurité de votre installation pour la conserver le plus possible en concordance avec l'évolution des menaces informatiques.

MISE EN CONFORMITÉ CNIL : Vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



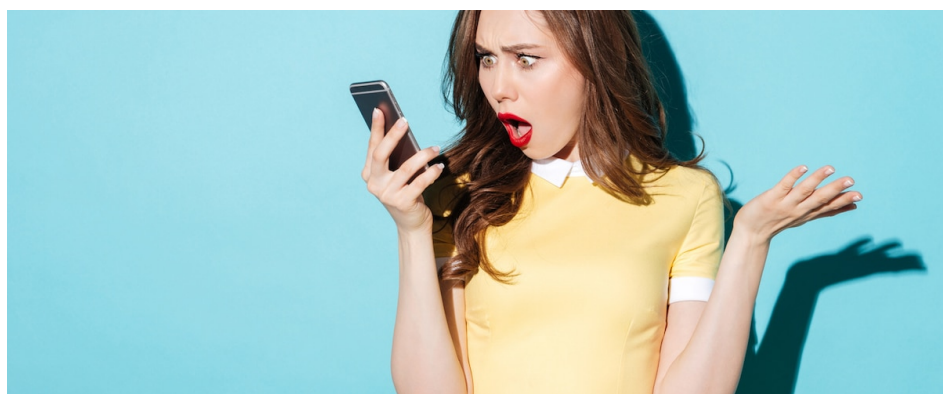
[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Il diffusait des dizaines de données personnelles piratées sur Internet – La Voix du Nord*

Un nouveau logiciel malveillant sur smartphone menace de vous humilier



Un nouveau
logiciel
malveillant
sur
smartphone
menace de
vous
humilier

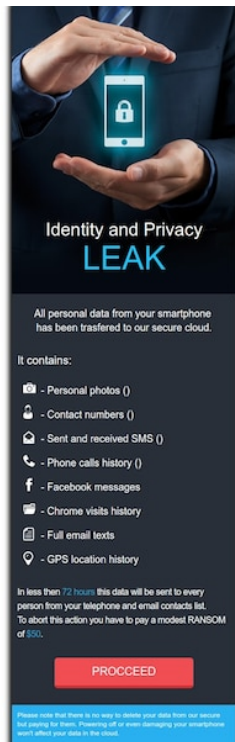
Un logiciel de rançon nommé «LeakerLocker» menace d'envoyer vos courriels, messages texte, photos et votre historique web à tous vos contacts si vous ne versez pas une somme de 50\$ à ceux qui prennent en otage vos informations personnelles.

Découvert la semaine dernière par l'éditeur d'antivirus McAfee, LeakerLocker vise exclusivement les utilisateurs de téléphones Android. Au moins deux applications gratuites qui ont désormais été retirées de la plateforme Google Play, «Wallpapers Blur HD» et «Booster & Cleaner Pro», ont été identifiées comme les entremetteuses du *ransomware*.

«Les deux [applications] offrent des fonctionnalités qui semblent normales, mais cachent une charge utile malicieuse», explique McAfee dans un billet publié sur son blogue.

Payer ou non?

Une fois qu'un téléphone est infecté par LeakerLocker, son écran d'accueil se verrouille et explique à la victime que toutes ses informations personnelles ont été sauvegardées dans le Cloud. «Ces données seront envoyées à [...] votre liste de contacts dans moins de 72 heures. Pour annuler cette action, vous devez payer une modeste RANSOM [sic] de 50\$», poursuit le message.



CAPTURE D'ÉCRAN – MCAFEE

Ce que les victimes de LeakerLocker voient sur leur écran de téléphone cellulaire.

McAfee indique pourtant que le logiciel n'a pas accès à autant d'informations qu'il ne laisse présager. Bien qu'il soit entièrement capable de consulter l'historique de navigation et l'adresse courriel de la victime, l'accès aux contacts, aux messages texte et aux photos n'est que partiel. Considérant ces faits, il est impossible de déterminer si les menaces sont légitimes ou si toute cette histoire s'agit simplement d'une arnaque. L'éditeur de logiciels antivirus avise le public de ne pas dépenser d'argent dans une telle situation puisque plier à des demandes de rançonneurs web «contribue à la prolifération de cette industrie malveillante».

Source : *Un nouveau logiciel malveillant menace de vous humilier à l'aide de vos données personnelles* | JDM

Notre métier : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (règlement Européen relatif à la protection des données à caractère personnel).

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRIEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



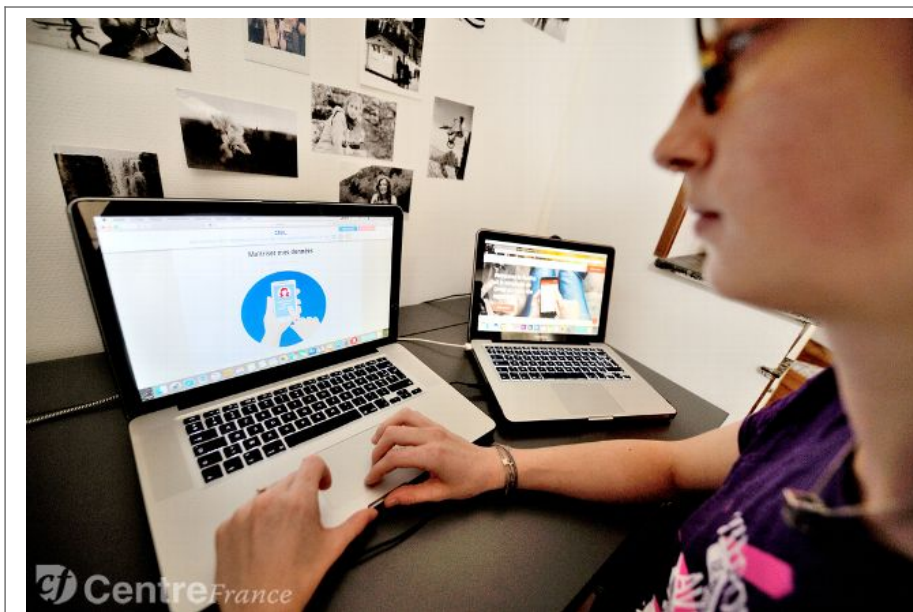
Contactez-nous



Réagissez à cet article

Source : *Un nouveau logiciel malveillant menace de vous humilier à l'aide de vos données personnelles* | JDM

L'utilisation des données personnelles : mine d'or ou danger ?



L'utilisation
des données
personnelles
: mine d'or
ou danger ?

Nos données personnelles sont utilisées par tout le monde, avec des buts très différents. Dans le domaine de la santé, « elles pourraient sauver des vies ». Dans le domaine privé, c'est dans un but lucratif qu'elles sont récoltées.

Le domaine de la santé regorge de données personnelles et de statistiques. Utilisées dans les orientations stratégiques, elles pourraient améliorer notre santé.

« La France est un des pays avec le plus de données de santé et qui les utilise le moins », assure Cédric Duboudin. Pour le directeur stratégique de l'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté, « nous sommes assis sur une mine d'or ».

« Dans les systèmes anglo-saxons, il est possible, grâce aux données, de voir si les personnes atteintes de pathologies lourdes reçoivent le bon traitement. »

Pour l'instant, les données médicales des habitants de la région servent à « concevoir l'offre de soins de manière optimale », précise Didier Carel. « Où inciter les professionnels à s'installer, par exemple. » Une fois la décision prise, les statistiques permettent aussi d'évaluer les résultats.

Mais les données personnelles pourraient servir à bien plus, pour Cédric Duboudin.



« On ne donne plus le même traitement selon le patient.

Derrière un cancer pulmonaire, il y a des centaines de typologies. On peut acquérir des données très fines, comme les génomes de l'individu et de la tumeur. Cela peut poser des questions d'éthique, mais ces données personnelles permettront l'amélioration des traitements et de l'espérance de vie. »

Mais le ministère de la Santé reste limité par la CNIL, qui veille à ce qu'il n'y ait pas d'utilisation malveillante de ces données.

« Utiliser des données personnelles est important, il est différent de s'en servir à des fins de santé publique ou pour un but moins noble. Ces utilisations moins nobles amènent en place une législation qui nous contraint. »...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



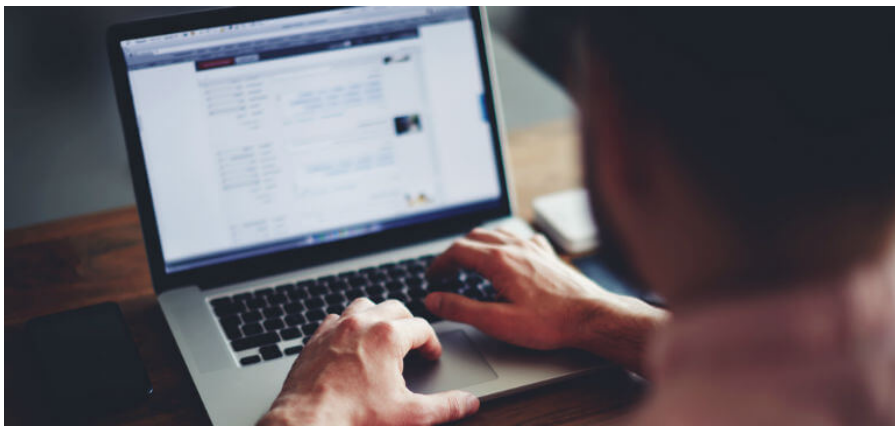
[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *L'utilisation des données personnelles : mine d'or ou danger ?* – Auxerre (89000) – L'Yonne Républicaine

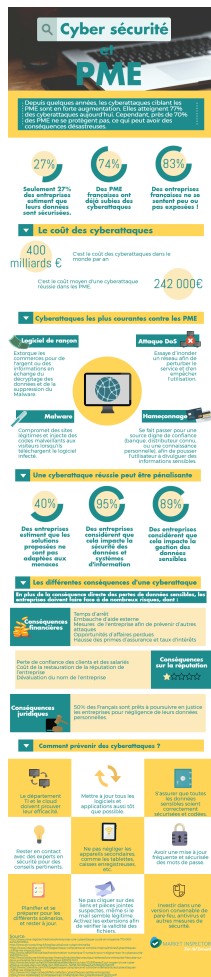
Votre PME est-elle protégée des cyberattaques?



Votre PME
est-elle
protégée des
cyberattaques
?

Bien que la plupart des PME ne se sentent pas ou peu concernées, ce sont bien elles les premières victimes des cyberattaques. En effet, elles sont moins équipées en systèmes de sécurité et sont donc bien plus susceptibles d'être hackées. Une PME non préparée aux risques des cybermenaces peut souffrir de **conséquences désastreuses**. Dans beaucoup de cas, ces entreprises n'ont rien préparé et ne savent pas comment réagir face à ces problèmes. Ces attaques résultent alors souvent en la **perte de données**, de **clients** et de **revenue**, sans compter les coûts supplémentaires de la **réparation du système**, etc. Le type d'attaques les plus subies par les entreprises reste la **demande de rançon** (par ransomware), à 80%. Se place ensuite les attaques par **déni de service** (40%), les **attaques virales** généralisées (36%), et la **fraude externe** à 29%.

Market Inspector vous a alors décrypté le sujet en infographie, afin d'en apprendre plus sur le risque des cyberattaques sur les PME et comment s'en défendre simplement.



Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel. Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « **Cybercriminalité** » et en **RGPD** (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves : téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

[Contactez-nous](#)

ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

198 millions de données personnelles d'Américains ont été exposées



198 millions
de données
personnelles
d'Américains
ont été
exposées

Un chercheur en cybersécurité a découvert, le 12 juin, 1 téraoctet d'informations issues de fichiers électoraux ou d'analyses de données, librement accessibles en ligne. Derrière la faille, une société qui compte le Parti républicain parmi ses clients.

Noms, prénoms, dates de naissance, adresses postales et mail, numéros de téléphone, affiliations politiques et origines ethniques autodéclarées : autant de données personnelles qu'accumulent les (très bavards) fichiers électoraux américains. Et dont les deux grands partis, et les entreprises spécialisées dans le *big data* ou le pilotage de campagne électorale, font leur miel. Or le 12 juin, Chris Vickery, chercheur pour l'entreprise de cybersécurité Upguard, a découvert qu'une telle base de données concernant 198 millions d'électeurs, soit près de 99% des inscrits, était librement accessible en ligne, sans identifiant ni mot de passe, dans un espace de stockage loué à Amazon... Aux informations issues des fichiers électoraux s'ajoutaient en outre des éléments «prospectifs» issus d'analyses de données : la religion supposée, mais aussi la probabilité d'avoir voté Obama en 2012, ou d'adhérer à la politique «America First» de Donald Trump...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



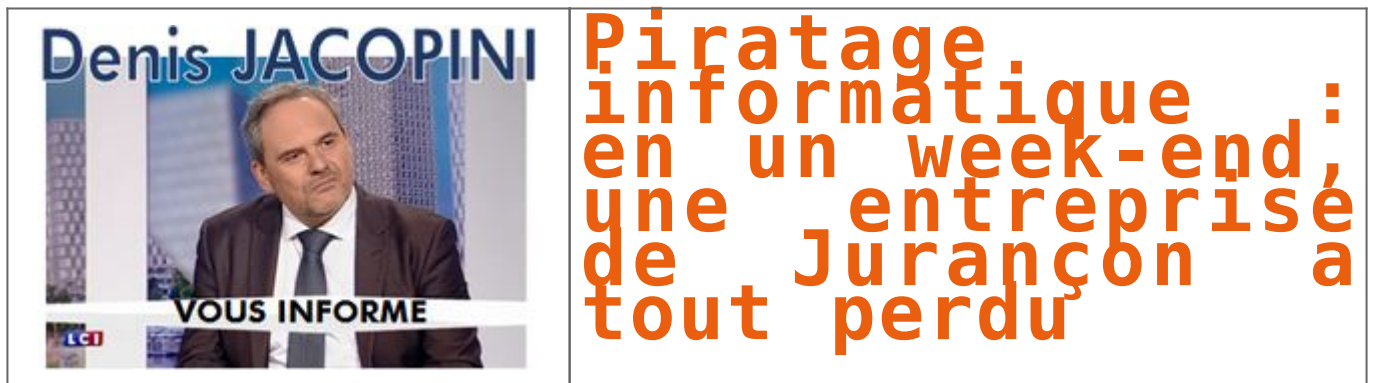
[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Les données personnelles de 198 millions d'Américains ont été exposées – Libération*

Piratage informatique : en un week-end, une entreprise de Jurançon a tout perdu



Un pirate informatique a crypté tous les dossiers de l'entreprise Marlotte Piscines, à Jurançon.
Exemplaire et angoissant. Quand les quatre membres de l'entreprise Marlotte Piscines rentrent de week-end lundi dernier, ils réactivent leurs ordinateurs. Et là, panique, les ordi sont vides. Totalement vides.

« L'attaque a eu lieu dans la nuit du vendredi au samedi, entre 2 h 54 et 3 h 05 », relate Lionel Dorado, le patron de la petite entreprise familiale sise sur la zone d'activité du Vert Galant, à Jurançon. « Il paraît qu'on a eu un virus dernier cri, un virus de "psychopathe", m'a dit un informaticien. Il a passé tous les pare-feu et les anti-virus pour crypter absolument tous les dossiers. Tous les fichiers portaient le nom d'ambrosia.master et ne pouvaient s'ouvrir. Sur la sortie de l'imprimante, il y avait trois feuilles écrites en anglais qui disaient que nous avions été piratés, que tout était crypté et que j'avais 36 heures pour payer une rançon. Plus vous attendrez, plus ce sera cher, précisait la lettre. »

Dès lundi matin, plainte est déposée au commissariat de police de Pau.

Dans le même temps, il a fallu relancer la machine comme si tout repartait de zéro. « On avait sauvegardé sur des disques durs mais ils ont été cryptés aussi. Fichiers clients, factures, photos, courriers, tout avait disparu. Heureusement, ma secrétaire a tout gardé sur papier. On a tout racheté à neuf et on a tout remis en place, comme si on lançait une nouvelle société. **Mardi, on a écrit au pirate qui en retour nous a demandé 12 500 euros payables en bitcoins [monnaie virtuelle informatique, NDLR]** », poursuit le chef d'entreprise.

Lionel Dorado ne paiera pas la rançon. Mais en contrepartie, la société a deux à trois semaines de travail pour ressaisir toutes les données cryptées. « Prochainement, il y aura un antivirus supérieur à celui qui nous a piratés et nous pourrons décrypter les données gardées sur disque dur », espère le dirigeant. En effet, pirates et antipirates se tirent la bourre pour aller toujours plus loin dans le virus et l'antivirus. Une version numérique du gendarme et du voleur...[lire la suite]

Commentaire de Denis JACOPINI :

Depuis 1996, je ne cesse de conseiller les établissements publics et privés à anticiper 2 situations :

- Le risque de perte de données qui leur appartiennent afin d'assurer la continuité de leur activité professionnelle en assurant des sauvegardes GARANTISSANT la récupération de leur données quels que soient les sinistres prévus et couverts;
- Le risque de fuite de données qui ne leur appartiennent pas, que des fournisseurs, clients, tiers, partenaires leur on confié : Les données personnelles sont soumises à la Loi Informatique et Libertés jusqu'au 25 mai 2018 et au Règlement Européen sur la Protection des Données personnelles à partir du 25 mai 2018.

Pour ces situations, nous assurons des accompagnements personnalisés sous forme d'audits en matière d'analyse de risque, analyse d'impact, de conférences ou de formations (n° autorisation formation de la Direction du Travail).

A Lire aussi :

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016
DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016
Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?
Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 dessins
Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

Notre métier : Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« **Cybercriminalité** » et en **RGPD** (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Audits RGPD**
- **Accompagnement à la mise en conformité RGPD**
- **Formation de Délégués à la Protection des Données**
- **Analyse de risques (ISO 27005)**
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** : téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;

Le Net Expert
INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en
Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Source : *Piratage informatique : en un week-end, une entreprise de Jurançon a tout perdu – La République des Pyrénées.fr*

La Police pourrait prochainement consulter vos données personnelles sur

Facebook sans autorisation



La Police
pourrait
prochainement
consulter vos
données
personnelles
sur Facebook
sans
autorisation

Face à la vague d'attentats qui frappe l'Europe, la Commission européenne discute actuellement de quelques changements dans les réglementations afin de permettre aux forces de Police d'accéder aux données des utilisateurs des services de Google et Facebook, sans autorisation préalable d'un Juge.

Les vagues d'attentat et la peur ambiante sont bien souvent l'occasion pour les gouvernements de voter des lois liberticides, et ce pourrait à nouveau être le cas dans toute l'Europe. La Commission européenne réfléchit actuellement à changer les réglementations afin de permettre aux forces de police d'aller piocher des informations dans les comptes des réseaux sociaux des utilisateurs, sans accord préalable de qui que ce soit.



Concrètement, le projet évoque même la possibilité pour les policiers d'origine étrangère de consulter les données privées des profils de ces réseaux sociaux, afin notamment d'enquêter sur un touriste ou une personne d'un autre pays de l'Union européenne. Exemple : vous partez en Italie pour quelques jours et vous faites arrêter par la police locale, ces derniers pourraient alors éplucher vos profils sociaux pour tenter d'obtenir plus d'informations sur vous, et ce, sans rien demander à la France.

Actuellement, trois projets de ce type ont été proposés et soumis à étude, l'un d'entre eux pouvant être adopté d'ici la fin de l'année 2018. Une des propositions évoque la possibilité de copier les données directement depuis le Cloud de la plateforme sociale afin d'en faire une sauvegarde et éviter la disparition des données en cas d'enquête...[lire la suite]



Commentaire de Denis JACOPINI

Entre Facebook qui analyse et espionne ses membres et les OPJ (Officiers de Police Judiciaire) qui peuvent consulter les données collectées par Facebook, il n'y a qu'un pas pour que ce même type de démarche soit aussi engagée auprès de Google pour qu'on nous mette des radars automatiques sur Internet qui nous flashent dès que quelqu'un en train picoler publie une photo.

Sans plaisanter, ces projets de loi consistent à permettre à des OPJ d'accéder aux zones privées de Facebook, car vous savez que lorsque vous publiez quelque chose sur Facebook, cet ajout peut être public (tout le monde peut le consulter et le voir) ou privé et il n'y a qu'un juge qui peut forcer Facebook à communiquer le contenu privé d'un compte. Ce projet ne changera rien pour ceux qui n'ont rien à se reprocher, et pas grand chose pour ceux qui ont quelques chose à se reprocher. Les OPJ pourront disposer plus rapidement des contenus privés pour alimenter leurs enquêtes.

Il est fort probable à l'avenir qu'un autre réseau social soit utilisé par les malfrats l'histoire de faire courrier le chat...

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves : téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert
INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en
Protection des Données Personnelles

[Contactez-nous](#)

ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Source : *Europe : la Police pourrait prochainement consulter vos données personnelles sur Facebook sans autorisation*

Mieux protéger les TPE/PME du cyber-risque



Mieux
protéger les
TPE/PME du
cyber-risque

Les cyberattaques concernent tous les acteurs de la société: particuliers, entreprises ou administrations. Mais force est de constater que les principaux impactés sont généralement les entreprises de petite ou de moyenne taille.

Une étude IFOP montre que, en France, près de 77% des cyberattaques toucheraient les TPE/PME. Par ailleurs, les dommages de ces attaques numériques peuvent se révéler d'une importance telle qu'elle pourrait compromettre l'avenir même de l'entité touchée. Outre la **baisse ou l'interruption des activités** pendant une certaine durée, une cyberattaque peut également **impacter la réputation ainsi que les relations contractuelles** de l'entreprise touchée, notamment celles avec ses partenaires et/ou sa clientèle.

Pourtant, seulement un tiers des entreprises de petite ou moyenne taille se dit consciente des dangers d'une cyberattaque et prend les précautions de prévention nécessaires. Pour les autres, elles disposeraient de systèmes vulnérables et facilement accessibles aux hackers.

Les assureurs : nouveaux acteurs de la cybersécurité

Si la plupart des assureurs proposent désormais aux professionnels des **assurances cyber-risques** et **e-reputation**, un assureur a décidé d'aller plus loin. Generali s'associe à ENGIE Ineo et Europ Assistance pour lancer une **offre d'assurance spécifique pour les TPE/PME**. Cette dernière vise la réparation et l'indemnisation de ces entreprises en cas de cyberattaque. Le partenariat entre les trois sociétés a pour but d'optimiser au maximum la prise en charge de l'entreprise touchée. Elle sera axée sur trois points :

•

Europ Assistance assurera une prise en charge immédiate :

Europ Assistance dispose d'un **service d'assistance informatique disponible à tout moment**. Elle prendra en charge l'entreprise victime d'une cyberattaque dans les plus brefs délais. Les chargés d'assistance travailleront en collaboration avec les experts informatiques d'Engie Ineo. Ils mettent également en place un accompagnement humain de l'entreprise afin de s'assurer qu'elle comprenne les différentes étapes du processus de restauration.

•

La réparation des données par Engie Ineo

Pour l'assureur Generali, la société Engie Ineo sera chargée de **restaurer les données informatiques**. A cet effet, son équipe technique devra effectuer une enquête pour établir un diagnostic et déceler les preuves de l'attaque. Ils doivent ensuite reconstituer et restaurer les différentes données volées ou cryptées par les hackers. Le contrat d'assurance prévoit une **garantie « temps d'intervention » d'une heure**. Enfin, les services informatiques de l'entreprise devront étroitement collaborer avec la société Engie Ineo.

•

Generali indemnifiera les dommages

Pour l'assureur Generali, sa mission tiendra à l'**indemnisation des dommages matériels mais aussi des pertes financières** découlant de l'attaque. Elle prendra donc en charge les frais d'expertise et de restauration des données, les pertes d'exploitation ainsi que la responsabilité civile et autres frais générés par la cyberattaque. Pour couvrir exactement chaque entreprise assurée, Generali prévoit de mettre en place un questionnaire spécifique afin d'évaluer le niveau d'exposition de l'entreprise au risque d'attaque numérique et d'adapter la protection selon sa taille.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

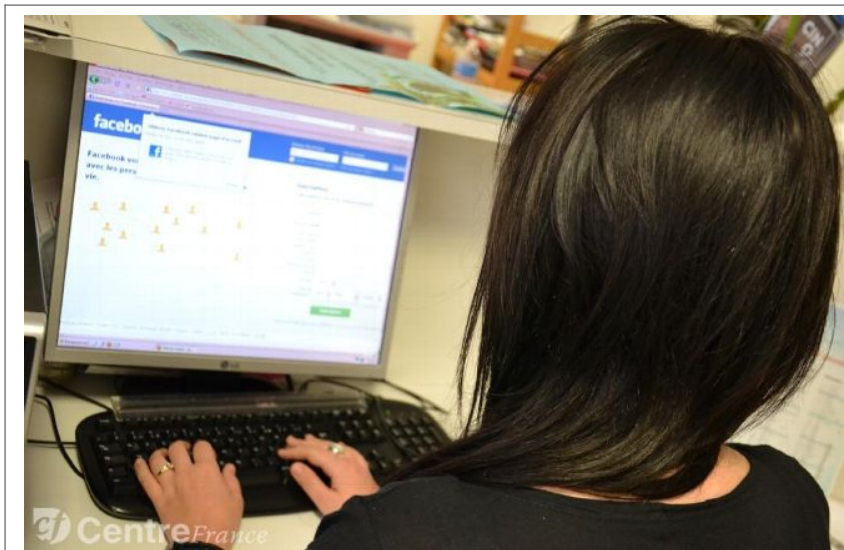


[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : Cyberattaques: l'assurance se développe

Conférence-débat sur la cybercriminalité. Quels dangers, quelle prévention ? Entrée gratuite.



Conférence-débat
sur la
cybercriminalité.
Quels dangers,
quelle prévention ?
Entrée
gratuite.

La médiathèque de Roanne propose, le samedi 13 mai prochain, une conférence-débat sur le thème « Cybercriminalité : déjouer les pièges ». Ce sera une immersion en 1 h 30 dans les méandres de la toile.

Comme chaque trimestre, la médiathèque de Roanne organise une conférence-débat pour aborder des thématiques liées au multimédia et à internet, le samedi 13 mai, de 15 heures à 16 h 30, avec pour sujet « Cybercriminalité : déjouer les pièges » ou « Comment profiter d'internet en toute sécurité ».

Autour d'une présentation très interactive, cette conférence-débat permettra de répondre aux nombreuses questions que peuvent se poser les utilisateurs du web.

Escroqueries, dérives et esquives

Sécurité et risques sur le net, messagerie, mobilité, arnaques en tous genres, prévention, vocabulaire et procédures, pratiques des jeunes, légalité ou pas dans le streaming, virus, mots de passe sécurisés... seront les notions abordées au fil de cet atelier ouvert à tous.

« C'est une formule qui est assez bien reçue et qui plait au public. La conférence-débat se veut très interactive et ouverte », annonce Franck Guigue, responsable des espaces des pratiques numériques à la mairie de Roanne, qui sera l'animateur de cette rencontre. Elle sera aussi l'occasion pour les internautes de faire le point sur les escroqueries les plus fréquemment rencontrées et donner les clés aux utilisateurs du web pour esquiver les nombreux attrape-nigauds.

Pratique. Samedi 13 mai, de 15 heures à 16 h 30, à la médiathèque de Roanne, avenue de Paris. Conférence ouverte à tout public. Entrée libre. Renseignements sur le site internet : www.bm-roanne.fr

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRJTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : La cybercriminalité : quels dangers, quelle prévention ? – Roanne (42300) – Le Pays